HEBDO
Campus

Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton
Université de Moncton

Vol. 18, no 36

28 avril 1988

Collation des diplômes à l'U de M

Sept doctorats d'honneur et deux titres de professeur émérite seront décernés

Sept doctorats d'honneur et deux titres de professeur émérite seront décernés par l'Université de Moncton à des personnalités lors des cérémonies de collation de diplômes qui auront lieu aux trois centres universitaires en mai prochain.

Le recteur de l'Université, Louis-Philippe Blanchard, a fait savoir que l'Université décernera à Naomi Griffiths, professeure d'histoire à l'Université Carleton, le grade de docteure en histoire; à Pierre Juneau, président de la Société Radio-Canada, le grade de docteur en communication; à Rosemarie Landry, de Caraquet, cantatrice de renommée internationale, le grade de docteure en musique; à Frank McKenna, premier ministre du Nouveau- Brunswick, le grade de docteur en science politique; à Bernard Poirier, de Fredericton, directeur général du Bureau des langues officielles au gouvernement provincial, le grade de docteur ès lettres; à Robert Savoie, baryton de renommée internationale, le grade de docteur en musique; et à John E. Vallillée, de Grand-Sault, éducateur et ancien directeur général des districts scolaires 1 et 32, le grade de docteur en éducation.

En outre, le titre de professeur émérite de philosophie sera attribué à titre posthume au père Clément Cormier, c.s.c., recteur fondateur de l'Université de Moncton, et celui de professeur émérite d'économie à Aurèle Young, ancien professeur et doyen.

Soulignons que Robert Savoie sera honoré à l'occasion de la collation des diplômes du Centre universitaire de Shippagan, le 14 mai prochain, et que John Vallillee recevra son doctorat honorifique à la collation des diplômes du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, à Edmundston, le 15 mai. Les autres personnalités seront honorées à la collation des diplômes du Centre universitaire de Moncton, le 21 mai. Voir à la page 4

GATEAU DU 25e ANNIVERSAIRE *- "Mistero Buffo", de Dario Fo, grande fresque théâtrale satirique, a été présentée dans le cadre des célébrations du 25e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton. Après la grande première, on a procédé à la coupe d'un gâteau du 25e anniversaire. Dans l'ordre habituel, la photo nous montre Fernand Arsenault, doyen de la faculté des Arts; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; Mathieu Gaumond, metteur en scène de "Mistero Buffo"; et Carol-Serge Robichaud, directeur du département d'Art dramatique.*

Pédagogie universitaire

Cette année, le Colloque de la pédagogie universitaire aura lieu les 24, 25 et 26 août, au Centre universitaire de Moncton. De plus amples renseignements vous seront communiqués très prochainement.

25e 1963-1988

Bâtissons notre avenir

Régime de rentes amélioré pour les professeurs, professeures et bibliothécaires

Depuis quelques mois déjà, à l'Université de Moncton, professeurs, professeures et bibliothécaires bénéficient d'un régime de rentes amélioré. En décembre 1987, 91 pour cent des membres des associations de professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université, participants du régime, votaient en faveur de transformer le régime de rentes à un régime à prestations définies.

Selon Calixte Losier, secrétaire du comité de retraite, le changement ne s'est pas opéré du jour au lendemain. "Il a d'abord fallu que le comité de retraite du régime de rentes organise des sessions d'information et de consultations dans chacun des trois centres que compte l'Université de Moncton. Pour le comité de retraite, il était primordial d'offrir à tous les participants et participantes au régime la chance de pouvoir discuter et comprendre la transformation du régime", dit-il.

Plusieurs raisons ont incité les participants et participantes à favoriser la transformation du régime de rentes. En voici les principales:

- Actuellement, 95 pour cent des adhérents et adhérentes à des régimes de rentes au Canada participent dans des régimes à prestaitons définies. En fait, les chiffres nous démontrent que le régime à prestations définies est surtout populaire chez les employés et employées des moyennes et grosses entreprises. L'Université de Moncton se situe dans la catégorie des moyennes entreprises.

- L'Université assume tous les risques et voit à la capitalisation du régime. Ceci veut dire que l'Université doit garantir les prestations définies à la retraite et combler les déficits s'il y a lieu. En plus, elle continue la pratique de verser au fonds de la caisse de retraite une contribution égale à la somme des contributions des participants et participantes du régime, même si le taux de la cotisation nécessaire pour assurer la capitalisation du régime peut être inférieur à 100 pour cent des contributions des participants et participantes. Ils n'ont pas à se tracasser lorsqu'il y a des fluctuations majeures sur le marché des investissements qui peuvent affecter le rendement de la caisse de retraite. Sous l'ancien régime, c'est les participants et participantes qui assumaient les risques. Le présent régime est plutôt de nature collective et permet une plus grande protection contre les fluctuations du marché à l'âge de la retraite.

- Les participants et participantes ont un meilleur aperçu de leur rente à l'âge normal de retraite. Le montant est égal à deux pour cent de la moyenne des trois meilleures années consécutives de salaire, ou la moyenne des cinq meilleures années consécutives si c'est à l'avantage de la personne qui prend sa retraite, multiplié par le nombre d'années de service créditées.

Cette formule de pension est le maximum maintenant permis par Revenu Canada Impôt. Les prestations du présent régime sont en relation directe avec le salaire et les années de participation. Le niveau de prestation à la retraite est mieux relié au niveau de vie de chacun. Ceci permet à ceux et celles qui se retirent de mieux planifier leur retraite. Dans un régime de rentes à contributions définies celui ou celle qui prend sa retraite ne peut pas connaître aussi facilement sa prestation annuelle. Cette prestation est plutôt déterminée par le montant de rente que l'argent disponible dans la caisse individuelle peut acheter sur le marché. En plus cette prestation peut varier selon la fluctuation des taux d'intérêt disponibles sur le marché lorsque l'individu prend sa retraite.

- La règle de 90 permet une retraite anticipée entre l'âge de 60 et 65 ans sans réduction de la prestation annuelle. Cette formule est basée sur l'addition de l'âge en plus des années de service créditées.

- Les participants ou participantes n'ont pas à payer leurs contributions au régime de rentes en cas d'invalidité à long terme. La caisse de retraite assume cette responsabilité et l'individu est crédité pour la période d'invalidité tout comme s'il était à son emploi. Cette amélioration est une caractéristique distincte à l'avantage des participants et participantes du régime actuel.

- Le nouveau régime assure qu'aucun ou aucune ne sera désavantagé par les changements apportés. Selon la Loi provinciale sur les pensions et Revenu Canada Impôt, personne ne doit perdre les avantages monétaires acquis en transformant un régime. Pour certains professeurs et professeures, la transformation du régime leur a ainsi permis de bénéficier d'une caisse individuelle de cotisation acquise pour éviter qu'ils ou qu'elles soient perdantes financièrement à la date de la transformation du régime. Cette caisse de cotisation acquise permet à ces personnes de faire l'achat d'une rente additionnelle à la retraite.

- Les surplus peuvent être utilisés pour améliorer le régime de rentes. Sous l'ancien régime, il n'y avait pas de surplus possibles. Ces surplus peuvent être utilisés pour réduire la règle de 90, l'indexation possible des prestations à la retraite et toutes autres améliorations permises selon Revenu Canada Impôt.

Projets futurs

M. Losier indique également que le comité de retraite continue son travail afin d'améliorer le régime qui, sur une longue période aura des effets bénéfiques pour les participants et participantes du régime.

"Le comité négocie présentement des ententes de transfert avec la fonction publique, les gouvernements provincial et fédéral et les universités de la province de Québec.

Le Comité a la possibilité de négocier des ententes semblables avec tout autre employeur et répondant d'un régime de rente", souligne-t-il. Ces ententes permettront à nos employés et employées de faire transférer les crédits de rentes accumlées avec ces employeurs dans le régime de rentes de l'Université si c'est leur désir.

Ceux et celles qui quittent l'Université pour accepter un emploi avec ces mêmes employeurs bénéficieront du même avantage".

Dans un dernier temps, M. Losier a tenu à souligner que depuis que les transformations ont été apportées, l'Université a reçu plusieurs lettres de remerciements de la part des participants et participantes au régime.

"Nous n'avons reçu que des commentaires positifs", dit-il.

Doris Ferron, porte-parole des étudiants et étudiantes à la Collation

Doris Ferron, étudiante originaire de St. Catharines, en Ontario, et demeurant maintenant à Tracadie, a été choisie pour représenter les étudiants et étudiantes finissants lors de la Collation des diplômes du Centre universitaire de Moncton, le 21 mai prochain.

Étudiante de cinquième année au baccalauréat en éducation, Doris Ferron a été sélectionnée parmi cinq candidats et candidates au choix final. Des représentants des étudiants et étudiantes, des professeurs et de la direction de l'Université faisaient partie du comité de sélection.

Née le 18 juin 1966, Doris Ferron est demeurée à St. Catharines jusqu'à l'âge de 12 ans. En 1978, elle déménage à Tracadie pour revenir au lieu d'origine de ses ancêtres.

Après avoir entamé ses études à l'École Immaculée-Conception, de St. Catharines, Doris a complété ses huitième et neuvième années à l'École régionale de Tracadie. Fille de feu Mathias Ferron et de Yvette Noël, Doris Ferron a terminé ses études secondaires à l'École W.-A.-Losier, en 1983. C'est au cours de cette période que débuta son implication para-académique et sociale.

Elle a été présidente de l'album souvenir, en 1982, et vice-présidente des finissants et finissantes, en 1983. Elle a remporté le deuxième prix lors du concours oratoire Richelieu, en 1983. Pendant cette période, Doris a fait partie des cadets de l'air, ce qui lui a permis de séjourner en Alberta, en Nouvelle-Écosse et en France, tout en développant son leadership.

En septembre 1983, elle a entrepris ses études universitaires à l'Université de Moncton. Inscrite à la faculté des Sciences de l'éducation, elle poursuivra son implication à plusieurs niveaux: représentante des étudiants et étudiantes en éducation secondaire, de 1983 à 1985; arbitre pour la ligue d'improvisation, en 1984-1985; présidente du conseil étudiant de la faculté des Sciences de l'éducation, en 1985-1986; coordonnatrice principale de la Semaine pédagogique, en 1985-1986; et tutrice en français, en 1985-1986.

L'an passé, Doris Ferron recevait une bourse d'étude de la "University of Southwestern Louisiana" pour y étudier une année. Lors de son séjour en Louisiane, Doris a aussi été animatrice en résidence.

Cette année, Doris complète son baccalauréat en éducation. Entre septembre et décembre 1987, elle a effectué un stage de quatre mois à titre d'enseignante à l'École W.-A.-Losier, de Tracadie. Présentement, en plus d'étudier, elle assiste à directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée.

Tout au long de ses études, Doris a reçu diverses bourses d'étude, dont Clément-Cormier et Reine Elizabeth II, témoignant son excellent rendement académique, son implication parascolaire et son leadership.

Nationaliste engagée, Doris Ferron est fière de sa langue et de sa culture françaises.

***JOURNÉE D'HISTOIRE** - Les étudiants et étudiantes du Département d'histoire/géographie de l'Université de Moncton ont organisé, récemment, une Journée d'histoire, pendant laquelle des personnes ressources ont discuté du rôle, de la recherche d'emplois et des possiblités de métiers pour les finissants et finissantes de ce département. La photo nous laisse voir, de gauche à droite, première rangée: Éloi Degrâce, de la Fédération des caisses populaires acadiennes ; Ronnie-Gilles Leblanc, archiviste au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton; et Maurice Basque, de l'émission Bonjour Atlantique de la Société Radio-Canada Atlantique, tous trois conférenciers; deuxième rangée: Jeanne-Mance Cormier, Gilles Bourque et Philippe Garvie, étudiants du Département d'histoire/géographie; et Léon Thériault, directeur du département.*

Docteurs d'honneur e

Naomi Griffiths
Docteure en histoire

Née à Hove, en Angleterre, Naomi Griffiths a, tout d'abord, fait des études en histoire à l'Université de Londres d'où elle détient le doctorat(1969). En 1957, elle avait obtenu la maîtrise en histoire de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Mme Griffiths entreprend sa carrière de professeure au Collège Maillet, en 1957. A part deux sessions de cours d'été qu'elle donne à l'Université de l'Alberta (1961) et à l'Université de British Columbia (1976), toute sa carrière d'enseignement et de recherche se fera à l'Université Carleton. Elle y a été élevée au rang de professeure titulaire en 1978. De 1979 à 1984, elle est doyenne de la Faculté des arts. Présentement en année sabbatique, Mme Griffiths arrive d'un séjour de recherche en Écosse.

Femme à la carrière universitaire bien remplie, Naomi Griffiths s'est tout particulièrement intéressée à l'histoire acadienne comme le démontre deux de ses livres et de nombreux articles. Mme Griffiths a également publié de nombreux articles dans des revues arbitrées ainsi que des chapitres de livres. Conférencière recherchée, elle fut l'invitée d'universités telles Edinburg, Leeds, Kiel, Bochum, Augsburg, Poitiers, Delhi, Nehru, Jarpur, Poona et Bombay, pour ne nommer que les établisssements étrangers.

Pierre Juneau
Docteur en communication

La nomination de Pierre Juneau à la présidence de la Société Radio-Canada, pour un mandat de sept ans, fut annoncée en avril 1982. Il entra en poste le 1er août de la même année.

M. Juneau est né à Verdun, en banlieue de Montréal. Après ses études classiques au Collège Sainte-Marie (BA, 1944), il fréquenta la Sorbonne et l'Institut catholique de Paris d'où il obtint la licence en philosophie (1949).

Pierre Juneau oeuvra au sein de plusieurs mouvements de jeunesse. Au début des années 50, il participa à la fondation de la Fédération des mouvements de jeunesse au Québec et en fut le premier président. De 1949 à 1966, il travailla à l'Office national du film. Il devint, en 1966, président du Conseil de la radiotélévision canadienne, poste qu'il occupa pendant sept ans.

Entre 1975 et 1982, M. Juneau fut successivement ministre des Communications, conseiller du premier ministre Trudeau, sous-secrétaire d'État et sous-ministre aux Communications. Membre de la Société royale du Canada, du Club de Rome et officier de l'Ordre du Canada, Pierre Juneau a reçu des doctorats honorifiques de l'Université York (1973) et de l'Université Trent (1978).

Rosemarie Landry
Docteure en musique

Acclamée par les critiques musicaux comme l'une des sopranos canadiennes les plus accomplies, Rosemarie Landry a mérité l'éloge d'être "la relève des artistes lyriques qui ont dominé la scène de la musique classique des 25 dernières années".

Née à Caraquet, elle entreprend ses études musicales à l'âge de cinq ans. Détentrice du baccalauréat en piano et en chant de l'Université de Montréal, elle obtient ensuite la maîtrise en chant de l'Université Laval. Par après, elle poursuit ses études à l'École d'opéra de l'Université de Toronto. Mme Landry travaille en France et en Suisse avec le baryton français, Gérard Souzay, et le regretté Pierre Bernac, collègue et ami du compositeur Francis PoulenC.

Rosemarie Landry a depuis chanté, en récital, sur la plupart des scènes canadiennes et a été entendue à d'innombrables reprises avec les principaux orchestres symphoniques canadiens tels ceux de Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Québec et Edmonton. Depuis 1984, Rosemarie Landry a chanté, entre autres, à Genève, à Paris, et à de nombreux festivals de renom, tant au Canada qu'aux États-Unis. Son merveilleux talent l'a amené à se produire jusqu'au Japon, à Hong Kong, en Chine, à Singapour et en Islande. Elle a, à ce jour, enregistré cinq disques, dont l'un consacré aux chants d'Acadie et de France.

Frank McKenna
Docteur en science politique

Frank McKenna a été assermenté 27e premier ministre du Nouveau-Brunswick le 27 octobre 1987. Élu pour la première fois député de Chatham en 1982, il avait été élu chef du parti libéral du Nouveau-Brunswick en 1985.

Né à Apohaqui, Frank McKenna détient le baccalauréat ès arts de l'Université Saint Francis Xavier et le baccalauréat en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il a également effectué des études supérieures en science politique à l'Université Queen. Des bourses et des prix de mérite lui ont été décernés tout au long de ses études universitaires. Il est l'auteur de travaux de recherche universitaires sur les amendements à la Constitution canadienne et sur les droits miniers au large des côtes néo-brunswickoises. Spécialiste en droit criminel, il a pratiqué sa profession à Chatham avant de se lancer en politique.

Actif au sein de sa communauté, M. McKenna s'est de plus engagé dans des activités de construction résidentielle et de développement immobilier.

Frank McKenna est membre de l'Association du barreau du Nouveau-Brunswick, de l'Association du barreau du Canada, de l'Association américaine des avocats de procès, et de l'Institut de recherche sur la défense.

Bernard Poirier
Docteur ès lettres

Né à Grande-Digue, Bernard Poirier fréquenta l'Université Saint-Joseph de 1953 à 1957 (BA, 1957). Il détient également un diplôme en administration publique de l'Université de Moncton (1980).

Journaliste, il fut successivement directeur de la rédaction, éditorialiste en chef et rédacteur en chef du journal L'ÉVANGÉLINE (1957 - 1967). De 1967 à 1973, il est à l'emploi du Secrétariat de la province du Nouveau-Brunswick. A cette époque, il agit comme secrétaire exécutif de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement supérieur bilingue en Nouvelle-Écosse. En 1971, il préside la Commission d'enquête sur le statut de la langue et de la culture à Terre-Neuve et au Labrador. Après avoir été directeur adjoint depuis 1973, il est nommé directeur général de la Direction des langues officielles en 1977, poste qu'il occupe toujours.

professeurs émérites

NAOMI GRIFFITHS

PIERRE JUNEAU

ROSEMARIE LANDRY

FRANK MCKENNA

BERNARD POIRIER

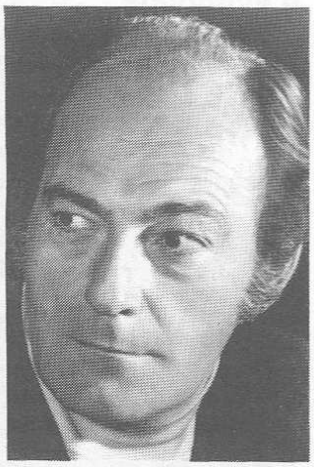

ROBERT SAVOIE

JOHN E. VALLILLEE

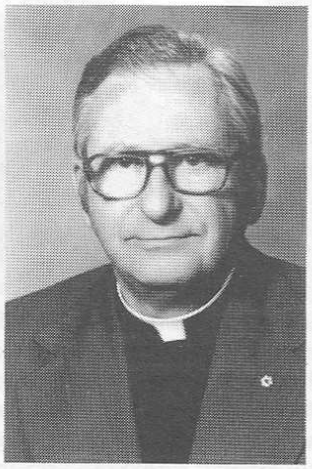

CLÉMENT CORMIER

AURELE YOUNG

Bernard Poirier présida le groupe de travail sur les langues officielles (Poirier-Bastarache), de 1980 à 1982. Très impliqué dans le milieu francophone, M. Poirier a présidé ou été membre à divers titres, au cours de sa carrière, d'une quarantaine d'associations ou organismes. Ses mérites lui ont valu d'importantes décorations telles l'Ordre du Canada, l'Ordre de la fidélité française, l'Ordre de la Pléiade et les Palmes académiques françaises.

Robert Savoie
Docteur en musique

Nous sommes en décembre 1981. Avec l'*Elisir d'amore,* le baryton québécois Robert Savoie fait de gais adieux à la scène de l'opéra, métier auquel il a donné toutes sortes de joies depuis près de trois décennies. "J'ai, pendant 28 ans, chanté tous les rôles (il en a 80 à son actif) et dans tous les endroits du monde que je désirais", dit-il.

Né à Montréal, Robert Savoie entreprend, en 1953, une carrière en chant classique, après avoir mérité le premier prix au concours *"Singing Stars of Tomorrow"*. A Milan, il étudie le répertoire avec Maestro Antonio Narducci. Il mérite le premier baryton au Conservatoire Verdi. Il revient au Québec pour participer au Festival de Montréal, de 1954 à 1958. Il sera le cofondateur et le directeur artistique du Grand Opéra de Montréal. De 1958 à 1960, il fait carrière en Italie. Mais sa carrière prend vraiment son envol au Covent Garden de Londres, en 1961. Jusqu'en 1965, il tiendra le rôle de premier baryton dans 22 opéras différents. Il va de triomphe en triomphe. La critique souligne toujours la richesse de sa voix et sa magnifique présence sur scène. Il chante régulièrement en France et revient souvent se produire à Montréal. De 1970 à 1975, son port d'attache sera l'Opéra d'Avignon.

Depuis 1979, il est directeur artistique de la ville de Lachine. Il a également donné des *"Master Classes"* à l'Université Yale et au Curtis Institute of Music de Philadelphie. En 1964, il a mérité le trophée EMMY pour le Barbier de Séville à la télévision de Radio-Canada.

suite à la page 6

Docteurs d'honneur et professeurs émérites

suite de la page 5

John E. Vallillee
Docteur en éducation

Né à Buckingham, John Vallillee obtint le baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal, en 1943. Dix ans plus tard, il recevra la maîtrise ès arts du Collège Saint Michael, au Vermont.

Après sept années d'enseignement au Québec, il sera professeur à Dalhousie, de 1945 à 1955. Directeur d'école à Rogersville (1955-1961), il occupera ensuite le même poste à Saint-Léonard (1961-1967). De 1967 à 1970, il sera directeur général des districts scolaires 1 et 32.

Au cours de sa carrière, M. Vallillee a toujours été très impliqué, tant au niveau de sa profession qu'au niveau des activités communautaires. Ses études en musique l'ont amené à diriger des chorales et des fanfares scolaires pendant de longues années. Président fondateur du Festival de musique du Madawaska, John Vallillee a, de plus, écrit des pièces de théâtre pour l'école. Les activités sportives scolaires ne le laissaient pas indifférent non plus.

Membre du bureau de direction de la NBTA, il présida les destinées de l'Association des instituteurs acadiens. Même à la retraite, M. Vallillee se livre à la recherche en histoire madawaskayenne et acadienne.

Après avoir reçu le Prix de mérite, en 1983, il est membre honoraire à vie de l'AEFNB depuis 1986.

Clément Cormier, c.s.c.
Professeur émérite de philosophie
(à titre posthume)

Né à Moncton, Clément Cormier fit ses études collégiales à l'Université Saint-Joseph (BA, 1931), avant d'entrer au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre en 1936, il reçoit, la même année, la licence en théologie de l'Université de Montréal. En 1940, il reçoit le baccalauréat en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université Laval.

Préfet des études, de 1940 à 1947, Père Cormier sera recteur de l'Université Saint-Joseph, de 1948 à 1963. Le 19 juin 1963, il préside à la création de l'Université de Moncton dont il est recteur fondateur. A la fin de son mandat, il devient le premier directeur du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton jusqu'à sa retraite en 1974; retraite qui ne l'empêche pas d'être toujours au service de "son" Université. De 1973 à 1978, il la servira en temps que chancelier.

Père Cormier s'est créé, au cours de sa carrière, une réputation débordant largement les frontières de l'Acadie. Membre de plusieurs organismes nationaux, il a également mérité de nombreux honneurs et décorations. A titre d'exemple, neuf universités canadiennes lui ont décerné le grade de docteur d'honneur. Ses élèves se souviendront toujours de ses grandes qualités de pédagogue.

Aurèle Young
professeur émérite d'économie

Né à Saint-Joseph, Aurèle Young a fréquenté l'Université Saint-Joseph (BA, 1943) et l'Université Laval de laquelle il obtint le baccalauréat en sciences sociales (1945) et la maîtrise ès arts en économie (1946). En 1948-1949, il a fait des études postuniversitaires à l'Institut libre des sciences politiques de l'Université de Paris.

M. Young a consacré toute sa carrière d'enseignement et de recherche à l'Université Saint-Joseph d'abord et à l'Université de Moncton ensuite. Professeur d'économie (1946-1965), il devient directeur du Département des sciences sociales (1965-1967) pour ensuite assumer les destinées de l'École des sciences sociales à titre de doyen fondateur (1967-1973). Au crépuscule de sa carrière, il accepte de servir encore, cette fois comme directeur du Département d'économie.

Conseiller économique du gouvernement provincial, membre de la Commission des relations industrielles du Nouveau-Brunswick, et ensuite des provinces Maritimes, Aurèle Young coprésida le Comité d'étude sur la commercialisation et les relations dans l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick (1979). Membre de plusieurs sociétés savantes, il fut invité par le Haut Commissariat d'Angleterre au Canada à prononcer deux conférences à l'Université Oxford.

SOUTENANCE DE THESE *- Régis Brun, titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université de Moncton, a, récemment, soutenu avec succès sa thèse de maîtrise ayant pour thème "La pêche au homard en milieu acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, 1850 à 1900: les techniques, l'exploitation, les entreprises et la main-d'oeuvre." La photo nous laisse voir, de gauche à droite, Maurice Rainville, vice-doyen de la Faculté des arts et président du jury; Ronald C. Leblanc, professeur d'économie et membre du jury; Régis Brun, étudiant; Raoul Dionne, directeur de la thèse; et Léon Thériault, directeur du Département d'histoire/géographie, membre du jury.*

"Économie, société et environnement" thème du colloque général de l'Acfas

Selon le président, Brian Newbold, le colloque général du 56e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas), qui aura lieu le mercredi 11 mai au Centre universitaire de Moncton, s'annonce comme une activité des plus intéressantes.

Le thème global du colloque, qui durera toute la journée, est *Économie, société et environnement*, et il comprend quatre sous-thèmes. Le premier sous-thème, intitulé *Fiduciaires pour les générations à venir*, touche la question de l'interaction entre l'industrie et l'environnement. Le deuxième, intitulé *Vers un développement économique durable*, traite de la prise de décisions informées, de la stimulation des changements et de la reconnaissance de nos responsabilités sociales envers les générations à venir.

Le troisième sous-thème, *Les stratégies de conservation*, est consacré aux aspects tels les schémas directeurs du développement économique soutenu pour les sociétés du 21e siècle, et l'intégration mondiale de la planification de l'environnement et du développement. Quant au dernier sous-thème, *Communication et éducation*, il concerne également des sujets importants, entre autres, la mobilisation de l'appui du grand public et la formation de futurs spécialistes qui seront appelés à prendre des décisions dans le domaine des sciences de l'environnement.

Les conférenciers de cette journée seront Raymond P. Côté, directeur adjoint de la "School for Resource and Environmental Studies", de l'Université Dalhousie, qui parlera de *La conservation: Une stratégie pour le développement économique renouvelable des provinces Maritimes;* Léandre Desjardins, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Moncton, qui discutera des *Problèmes environnementaux non-solutionnés au moyen d'un développement économique durable*; Marcel Junius, président du Conseil consultatif de l'environnement de la province de Québec, qui traitera de *Les stratégies de conservation*; et Louis Lapierre, président du Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick, qui présentera *Le soutien à la conservation, la participation publique et l'éducation.*

Le format adopté pour le colloque laisse amplement de temps pour des discussions entre participants et participantes en session plénière.

Ce colloque se terminera par une table ronde avec la participation de Vaughn Blaney, ministre des Affaires municipales et de l'Environnement du Nouveau-Brunswick; Francis Weil, doyen de la faculté des Sciences et de Génie de l'Université de Moncton; un représentant à annoncer d'Environnement Canada; Victorin Mallet, directeur du Centre de recherche en sciences de l'environnement à l'Université de Moncton; et, comme animateur, Brian Newbold, professeur de chimie à l'Université de Moncton.

Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Brian Newbold, au numéro 858-4593.

Augmentation de 400 pour cent des bourses de maîtrise

Le Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes, Louis Malenfant, la faculté des Études supérieures et de la Recherche, ainsi que le service d'Aide financière de l'Université de Moncton viennent d'annoncer qu'une somme de 110 000$ sera réservée aux bourses de maîtrise en 1988-1989.

Cette somme représente une augmentation spectaculaire de 400 pour cent par rapport à cette année. En effet, alors qu'en 1987-1988 les étudiants et étudiantes ont eu accès à seulement 11 bourses de 2 000$, le budget permettra de créer, l'an prochain, un programme complet de bourses, comprenant des bourses d'excellence de 5 000$ (maîtrise avec thèse et rendement exceptionnel); des bourses d'étude de 3 000$ (maîtrise avec thèse et rendement excellent); et des bourses d'aide financière de 2 000$ (maîtrise sans thèse et rendement excellent).

La création de ce premier programme complet de bourses de deuxième cycle s'inscrit dans une série d'efforts déployés par les autorités de l'Université, et, en particulier, la faculté des Études supérieures et de la Recherche, pour mettre en oeuvre une politique favorisant la recherche et les études supérieures.

Les demandes doivent être soumises au service d'Aide financière, et sont évaluées en fonction du dossier académique du candidat ou de la candidate, de son potentiel dans le domaine d'études choisi, et des commentaires des répondants ou répondantes.

Colloque sur le droit des femmes

Un colloque d'information sur *Les droits des femmes* aura lieu les 1er, 2 et 3 mai, à l'Institut de Memramcook. Il est organisé par le comité féminin de l'Université du troisième âge, grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Au nombre des conférenciers et conférencières, on note la présence de Noël Kinsella, président de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, qui parlera de la Charte des droits; Claire LeBlanc, également de la Commission, qui discutera des droits des femmes; et Germain Harvey, directeur général de la résidence Yvon Brunet, de Montréal, qui traitera du respect des droits des personnes âgées en centre d'accueil.

Quatre tables rondes sont également au programme. Angela Bourgeois, Donald Poirier et Gloria St-Laurent participeront à celle sur les droits individuels; Dorice Desjardins, Brigitte Robichaud et Donald Poirier prendront part à la discussion sur les droits matrimoniaux; Yvette Finn, Sharon Gionet et Carmelle Lavigne aborderont le thème de la succession; tandis que Anne-Marie Arsenault, Paulette Steele et Anne Wery parleront des droits de femmes vieillissantes par rapport à leur santé.

Pour de plus amples renseignements, il faut téléphoner au numéro 854-2612.

Subvention de 122 845$ au Centre de recherche sur les aliments

Le Centre de recherche sur les aliments (CRA), situé au Centre universitaire de Moncton, recevra une aide financière de 122 845$ en vertu de l'entente auxiliaire Canada/Nouveau-Brunswick sur l'innovation industrielle et le développement technologique pour l'achat de matériel et d'appareils scientifiques spécialisés.

L'annonce de la contribution a été faite par le député fédéral, Dennis Cochrane, au nom de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA), et par Al Lacey, ministre du Commerce et de la Technologie du Nouveau-Brunswick.

Le CRA est sous l'autorité de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional et il est dirigé par soeur Auréa Cormier, professeure à l'École de nutrition et d'études familiales.

"La province tirera profit des nouvelles capacités du CRA, a fait savoir M. Cochrane. Le succès d'un bon nombre de projets en cours dépend de l'acquisition du nouveau matériel, et un nombre indéterminé d'autres projets pourrait bientôt en bénéficier".

M. Lacey a déclaré que l'acquisition du nouveau matériel permettra au CRA d'améliorer ses capacités de recherche-développement dans le domaine des sciences alimentaires. "Les industries alimentaires du Nouveau-Brunswick accueilleront favorablement la possibilité qu'aura le CRA de mieux satisfaire à leurs besoins grâce à des services améliorés d'analyse et de mise au point de produits alimentaires plus diversifiés", a-t-il laissé entendre.

Des appareils sophistiqués

Sr Auréa Cormier s'est dite très heureuse de cette subvention accordée au plus haut niveau possible, et ce, malgré la difficulté d'obtenir des fonds pour de l'équipement. "Il s'agit de la première opportunité d'améliorer sensiblement l'infrastructure du Centre, a-t-elle dit. L'équipement est déjà presque tout en place et permettra de faire des analyses plus sophistiquées et bien d'autres travaux, car les activités du Centre prennent de l'ampleur."

Le Centre se spécialise dans l'analyse des aliments et le développement de nouveaux produits pour l'industrie. Au nombre des appareils scientifiques acquis grâce à la subvention, on retrouve un chromatographe à gaz pour l'analyse des corps gras des aliments, un viscosimètre pour mesurer la viscosité des sauces lors de leur préparation, un instrument mesurant la texture des aliments, un four spécial à cuisson uniforme pour l'évaluation sensorielle, un instrument à mesurer la couleur des aliments de façon numérique et un incubateur à température contrôlée.

***PUBLICATIONS A LA FACULTÉ DES ARTS** - Dans le cadre de la Semaine de la Faculté des arts à l'Université de Moncton, des professeurs et professeures, qui ont publié au cours de l'année, ont présenté leur oeuvre lors d'une rencontre amicale qui regroupait une cinquantaine de personnes. La photo nous laisse voir dans l'ordre habituel, Melvin Gallant, du Département d'études françaises, "Les Maritimes: 3 provinces à découvrir."; Corinne Gallant, du Département de philosophie, "Visages de femmes"; Josette Brun, étudiante en information-communication, magazine Info-Mag; Rodolphe Lamarche, du Département d'histoire-géographie, "Telecommunications: A strategic perspective on regional economic and business development"; Christel Gallant, du Département de traduction et langues, "La traduction au Canada, 1534-1984"; Arsène Richard, du Département de philosophie, et Éric Goguen pour la traduction du livre "Kio et Augustine"; et Jean Daigle, du Département d'histoire-géographie, participation de deux planches à l'Atlas historique du Canada.*

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.